



**COMMUNE DE:
 VINGRAU**

PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier d'approbation du P.L.U

PLAN DE ZONAGE

ZONE AGGLOMÉRÉE

Echelle: 1/2 500

5b

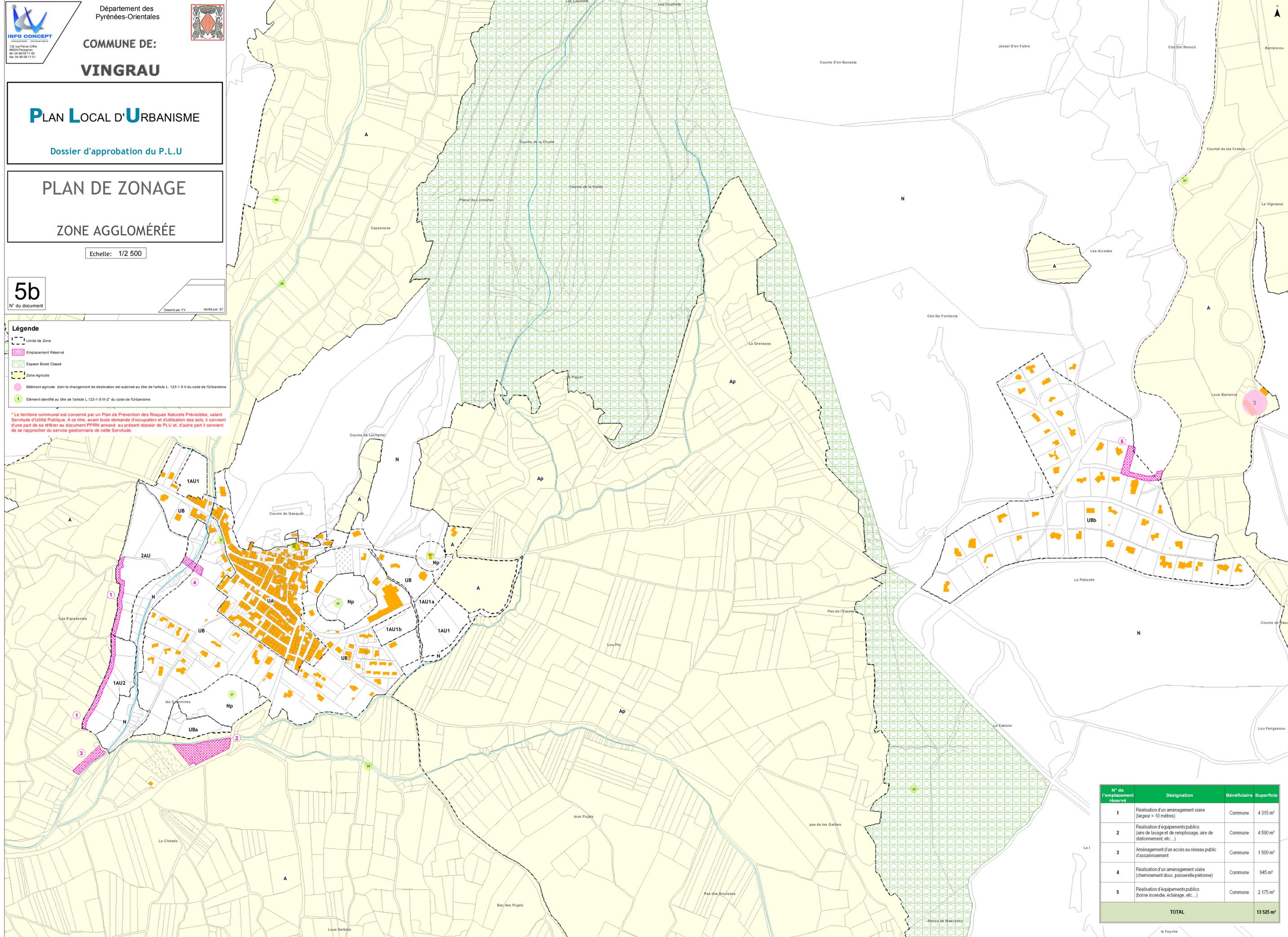
N° du document

Dessiné par: FV Vérifié par: ST

Légende

- Limite de Zone
- Emplacement Réserve
- Espace Boisé Classé
- Zone Agricole
- Bâtiment agricole dont le changement de destination est autorisé au titre de l'article L. 123-1-5 II du code de l'Urbanisme
- Élément identifié au titre de l'article L.123-1-5 III-2° du code de l'Urbanisme

* Le territoire communal est concerné par un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles, valant Servitude d'Utilité Publique. A ce titre, avant toute demande d'occupation et d'utilisation des sols, il convient d'une part de se référer au document PPRN annexé au présent dossier de PLU et, d'autre part il convient de se rapprocher du service gestionnaire de cette Servitude.



N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation d'un aménagement viaire (largeur = 10 mètres)	Commune	4 315 m ²
2	Réalisation d'équipements publics (aire de lavage et de remplissage, aire de stationnement, etc...)	Commune	4 580 m ²
3	Aménagement d'un accès au réseau public d'assainissement	Commune	1 500 m ²
4	Réalisation d'un aménagement viaire (cheminement doux, passerelle piétonne)	Commune	945 m ²
5	Réalisation d'équipements publics (borne incendie, éclairage, etc...)	Commune	2 175 m ²
TOTAL			13 525 m²